

Commission



# TRAVAUX

2 mars 2022



---

# JURY Appels à projets

## Enfouissements de réseaux

# Appels à projets – Rappels

## **ENFOUISSEMENTS DE RESEAUX – Mise en œuvre d'un appel à projets annuel**

Dispositions validées par le Bureau Syndical le 15 juillet 2021

*Les projets seront à déposer avant le 1er février de l'année N avec une dotation annoncée au dernier trimestre de l'année N-1.*

*Les travaux sont à réaliser dans les 2 ans (année N et N+1).*

Pour la 1<sup>ère</sup> année, prise en compte des demandes jusqu'au 25 février,

# Appels à projets – Rappels

---

Taux de subvention :

- si TCFE perçue par le SIED 70 : 70 %,
- si pas de TCFE perçue par le SIED 70 : 40%.

Limitation de l'enveloppe des travaux par commune de 120 000 € HT par an.

Possibilité de réalisation des travaux dans l'année, en dehors de l'appel à projets, avec un financement de 25% seulement.

Jury de l'appel à projets : commission travaux constituée en jury

# Appels à projets – Rappels

## Critères de sélection

Critères de sélection	Observations	Note (100 points + 50 points maxi de bonification)
Coordination voirie après l'enfouissement	Détail technique et financier des travaux à fournir (planning, demande et accord de financement, ...)	<b>25 points</b>
Coordination autres réseaux	Détail technique et financier des travaux à fournir (planning, demande et accord de financement, ...)	<b>20 points</b>
Situation des travaux	Centre bourg, proximité de bâtiments patrimoniaux	<b>15 points</b>
Date de demande initiale	Bonification. Dossier prioritaire à partir de la 3 <sup>ème</sup> année, même sans coordination	0 points année 1 30 points année 2
Age du réseau à déposer		< 10 ans : <b>0 point</b> Entre 10 et 20 ans : <b>5 points</b> > 20 ans : <b>10 points</b>
Fils nus à déposer	Bonification, en lien avec la fin des sécurisations souterraine non contraintes	<b>20 points</b>
Commune rurale ou urbaine		Rurale : <b>10 points</b> Urbaine : <b>5 points</b>

# Appels à projets - Rappels

Questionnaire  
transmis  
aux communes

**Commune :**

**N° d'affaire :**

**Désignation des travaux :**

Réseaux humides	
Est-il prévu des travaux sur les réseaux humides préalablement à l'enfouissement des réseaux secs ?	
Si oui, précisez le nom du maître d'œuvre et l'état d'avancement de sa mission ( <u>ex.</u> études en cours, consultation à lancer, planning prévisionnel...).	
Le marché public a-t-il été notifié à l'entreprise attributaire ?	
Si oui, précisez la date de début des travaux et la durée.	
Indiquez les sources de financements et les éventuelles contraintes liées à leur financement ( <u>ex.</u> date limite de fin des travaux...).	
Requalification de voirie	
Est-il prévu un aménagement de voirie postérieurement à l'enfouissement des réseaux secs ?	
Si oui, précisez le nom du maître d'œuvre et l'état d'avancement de sa mission ( <u>ex.</u> études en cours, consultation à lancer, planning prévisionnel...).	
Le marché public a-t-il été notifié à l'entreprise attributaire ?	
Si oui, précisez la date de début des travaux et la durée.	
Indiquez les sources de financements et les éventuelles contraintes liées à leur financement ( <u>ex.</u> date limite de fin des travaux...).	

# Prévisions budgétaires 2022

A confirmer par le vote du budget primitif par le Comité Syndical du 7 avril

FACE	tranche A/B : renforcement	1 280 000 €
	tranche A/B : extension	280 000 €
	tranche S : sécurisation fils BT nus	650 000 €
	tranche C : aménagement esthétique	530 000 €
Sdpe	renforcement et sécurisation hors FACÉ	0 €
	aménagement esthétique A8	860 000 €
	aménagement esthétique hors A8 et FACÉ	1 565 000 €
	extension avec PCT (sans R2 dans 2 ans)	2 000 000 €
	extension hors PCT (avec R2 dans 2 ans)	300 000 €
Totaux des travaux sur le réseau d'électricité		<b>7 465 000 €</b>

Total prévisionnel des travaux d'enfouissement : 2 955 000€ HT (avec FIMO\*)

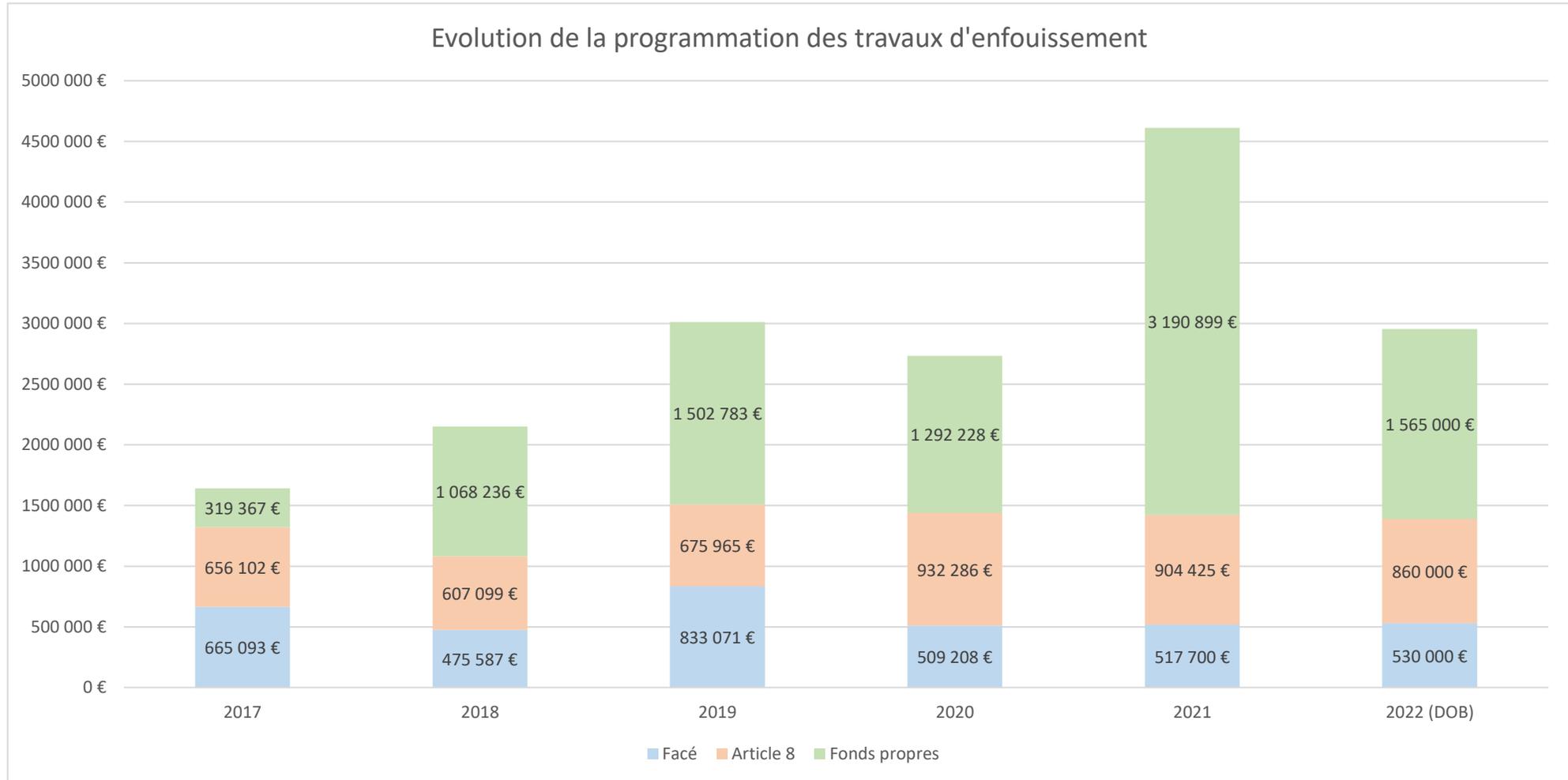
# Programmation des travaux

Programmes	TRAVAUX	Programmation 2021	DOB 2022	Montant HTVA des travaux validés le 12/01/2022	Travaux en attente de programmation 2023
FACE	tranche A/B : renforcement	1 381 585€	1 280 000 €	848 086 €	
	tranche A/B : extension	331 544€	280 000 €	135 640 €	
	tranche S : sécurisation fils BT nus	691 382€	650 000 €	677 389 €	288 533€
	tranche C : aménagement esthétique	517 700€	<b>530 000 €</b>	<b>0 €</b>	
Sdpe	renforcement et sécurisation hors FACÉ	0€	0 €	0 €	
	aménagement esthétique A8	904 425€	<b>860 000 €</b>	<b>0 €</b>	
	aménagement esthétique hors A8 et FACÉ	3 190 899€	<b>1 565 000 €</b>	<b>0 €</b>	
	extension avec PCT (sans R2 dans 2 ans)	3 527 266€	2 000 000 €	130 858 €	
	extension hors PCT (avec R2 dans 2 ans)	325 054€	300 000 €	30 561 €	
Totaux des travaux sur le réseau d'électricité		11 235 555€	7 465 000 €	1 822 534 €	

Total prévisionnel des travaux d'enfouissement 2022 : 2 955 000€ HT (avec FIMO\*)

\**frais internes de maitrise d'œuvre*

# Programmation des travaux



# Appels à projets – Dossiers



22.02.14  
rs\_AERCE\_appels à

Lettre	Numéro	Commune	Type	Objet	Observations	Montant HT	Date Retour Délib	Voie prévue après enfouissement 25 points	Coordination autres réseaux 20 points	Centre bourg, bâtiments patrimoniaux 15 points	Date demande Année 1 - 0 points Année 2 - 30 points	Age du réseau à déposer: < 10 ans - 0 points entre 10 et 20 ans - 5 points > 20 ans - 10 points	Dépense de BT fils nus 20 points	Commune 3+4 10 points Commune 1 5 points	TOTAL Maxi 100 points + 30 points si année 2	RANG /36
E	3061	FONTAINE-LES-LUXEUIL	AERCE	au centre du village (1ère tranche)	Fils nus centre bourg, Coordination AEP et réflexion trottoirs	153 900 €	25/10/2021	25	20	15	0	10	20	10	100	1
F	8578	ABELCOURT	AERCE	rue Saint-Nicolas	Coordination voirie, AEP + EU, centre bourg	40 000 €	01/02/2022	25	20	15	0	10	0	10	80	2
E	8325	AMANCE	AERCE	Grande Rue	Centre bourg, Coordination pluviale/assainissement, Réfection RD 2023	87 700 €	30/09/2021	25	20	15	0	10	0	10	80	2
F	8540	FAUCOGNEY-ET-LA-MER	AERCE	rue des Fossés	Centre bourg, coordination voirie, AEP + EU	101 600 €	21/01/2022	25	20	15	0	10	0	10	80	2
B	8361	PIN	AERCE	situé le long de la rue du Touillon	Centre bourg, Coordination AEP et voirie, planning à définir	136 800 €	28/02/2022	25	20	15	0	10	0	10	80	2
F	8249	SAULX	AERCE	au lotissement Courbot et rue du Gros Galu	Travaux 2023, centre bourg, coordination voirie et autres réseaux 1ère tranche des travaux à financer en 2022	131 400 €	13/07/2021	25	20	15	0	10	0	10	80	2
F	7113	SERVIGNEY	AERCE	rue Haute et route de Mailleurcourt (1ère tranche)	Coordination voirie, AEP et EU, centre bourg	82 200 €	mi mars	25	20	15	0	10	0	10	80	2
A	8425	HERICOURT	AERCE	pour la rue de l'Eglise	Coordination réflexion réseaux humides, voirie et trottoirs en 2022, centre bourg, commune urbaine	18 900 €	31/01/2022	25	20	15	0	10	0	5	75	8
E	8195	LA VIGNEY	AERCE	rue de l'Eglise et rue des Templiers	Enfouissement fils nus, Centre bourg, Coordination travaux RRCE	71 200 €	24/12/2021	0	20	15	0	10	20	10	75	8
F	8334	COLOMBE-LES-VESOUL	AERCE	rue de Dampalley	Coordination travaux HTA, Travaux repoussés en 2021	34 100 €	mi mars	0	20	0	30	10	0	10	70	10
E	8535	FLEUREY-LES-FAVERNEY	AERCE	Grande rue (2ème tranche)	Coordination voirie, EU, centre bourg, fils nus < 10 ans	132 600 €	24/01/2022	25	20	15	0	0	0	10	70	10
B	7877	MONTBOILLON	AERCE	le long de la route de Gezier	Coordination RRCE et lotissement, travaux engagés. Travaux prévus depuis 2021 décalés	53 200 €	15/10/2021	0	20	0	30	10	0	10	70	10
B	8175	VORAY-SUR-L-OGNON	AERCE	situé le long de la rue des Echellottes et rue des Champs Montants	Coordination ENEDIS. Travaux prévus depuis 2021	120 000 €	début mars	0	20	0	30	10	0	10	70	10
E	8594	BRIAUCOURT	AERCE	route de Conflans	Coordination voirie et desserte lotissement	20 400 €	17/01/2022	25	20	0	0	10	0	10	65	14
A	8550	CHALONVILLARS	AERCE	rue de Chenebier 2ème tranche	Travaux voirie 2022, 1ère tranche financée en 2021	164 300 €	16/04/2021	25	20	0	0	10	0	10	65	14
E	8555	CORBENAY	AERCE	le long de l'Avenue de Fougerolles (Tranche 1)	Dépense fils nus, Coordination voirie	132 200 €	03/12/2021	25	0	0	0	10	20	10	65	14
A	8599	ROYE	AERCE	route d'Héricourt (2ème tranche financière)	Centre bourg, coordination 1ère tranche financée en 2021, travaux voirie et autres réseaux, commune 3ème catégorie (urbaine avec TCFE)	104 100 €	15/04/2021	25	20	0	0	10	0	10	65	14
E	8628	BREUREY-LES-FAVERNEY	AERCE	rue de la Presle (2ème tranche)	Requalification voirie, centre bourg	101 700 €	10/02/2022	25	0	15	0	10	0	10	60	18
D	8693	CHAMPLITTE	AERCE	Rue du Tramway	Réhabilitation de la place Charles Quint, proximité patrimoine	25 000 €	09/02/2022	25	0	15	0	10	0	10	60	18
G	8524	ECHENOZLA-MELINE	AERCE	rue Charles Pique	Coordination AEP, EU et voirie 2022, commune urbaine	60 200 €	26/11/2021	25	20	0	0	10	0	5	60	18
E	8403	FAVERNEY	AERCE	rue Catinat	Aménagement parking, centre bourg	28 800 €	10/09/2021	25	0	15	0	10	0	10	60	18
E	8463	SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	AERCE	rue de Saint-Albin	Coordination voirie et piste cyclable 2022. Participation ENEDIS DO. Prise en charge par Conseil Départemental et Commune, proximité MH	51 700 €	début mars	25	0	15	0	10	0	10	60	18
G	8527	VAIVRE-ET-MONTOLLE	AERCE	Avenue du Lac coté Manouchka	Coordination voirie 2022, gaines posées en attente avec autres réseaux, commune urbaine	17 100 €	29/12/2021	25	20	0	0	10	0	5	60	18
E	8029	CUBRY-LES-FAVERNEY	AERCE	rue des Fontaines	Coordination assainissement, Centre bourg, arrivée fibre en 2023	136 900 €	02/12/2021	0	20	15	0	10	0	10	55	24
B	7160	MOTY-BESUCHE	AERCE	Grande rue 2ème tranche	Centre bourg, coordination 1ère tranche financée en 2021	78 700 €	16/07/2021	0	20	15	0	10	0	10	55	24
B	8243	RECOLOGNE-LES-RIOZ	AERCE	situé le long de la RD n° 192 (Grande Rue) - 2ème tranche	Centre bourg, coordination 1ère tranche financée en 2021 et RRCE	134 300 €	09/04/2021	0	20	15	0	10	0	10	55	24
D	8565	ROMAINE (LA)	AERCE	aux abords de l'Ecole de Vezet	Travaux complémentaires. Coordination AEP, RRCE, centre bourg, périmètre MH	76 700 €	Travaux supp	0	20	15	0	10	0	10	55	24
E	7780	SELLES	AERCE	le long des rues de la Forge, de la Tuilerie, des Capucines, des Verriers et du Canal	Coordination assainissement et pluvial, 2 tranches, centre bourg	131 400 €	28/10/2021	0	20	15	0	10	0	10	55	24
E	8420	VILLENEUVE-BELLENOYE-ET-LA-MAIZE	AERCE	rue du Mex. Martin et rue de l'Eglise Sainte-Catherine	Coordination AEP, abords Eglise	72 400 €	25/11/2021	0	20	15	0	10	0	10	55	24
A	8619	VILLERS-SUR-SAULNOT	AERCE	à proximité de la Mairie (2ème tranche)	Coordination ENEDIS PROD, Centre bourg	30 200 €	03/02/2022	0	20	15	0	10	0	10	55	24
D	8684	VALAY	AERCE	aux abords de la Mairie	Coordination voirie, centre bourg	159 900 €	21/02/2022	25	0	15	0	0	0	10	50	31
E	2666	GRATTERY	AERCE	Rue du Moulin et Route de Scye	Coordination réflexion voirie et trottoirs	154 400 €	01/10/2021	25	0	0	0	10	0	10	45	32
B	8032	CHAUMERCENNE	AERCE	situé le long de la route de Bard	Coordination AEP 2022	84 900 €	04/02/2022	0	20	0	0	10	0	10	40	33
						2 929 900 €										
D	7961	ANCIER	AERCE	le long de la route de Vesoul	Coordination RRCE et IRVE	136 700 €	28/10/2021	0	20	0	0	10	0	10	40	33
E	8426	LAMBREY	AERCE	rue du Château	Abords de l'Eglise	61 200 €	28/01/2022	0	0	15	0	10	0	10	35	35
						3 126 700 €										
F	8393	SAULX	AERCE	au lotissement du Courbot et rue du Gros Galu (2ème tranche)	Travaux 2023, centre bourg, coordination voirie et autres réseaux 2ème tranche des travaux à financer en 2023	131 400 €	13/07/2021	25	20	15	0	10	0	10	80	1
B	8141	GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT	AERCE	rue de Visenay - 2ème tranche	Coordination GRDF. Planning à confirmer. Travaux en attente. Voirie ensuite. Travaux AEP 2022	280 400 €	09/06/2021	25	20	0	0	10	0	10	65	2
F	8335	COLOMBE-LES-VESOUL	AERCE	rue des Jargilliers	Coordination voirie 2023	86 000 €		25	0	0	0	10	0	10	45	3
B	8733	MONTARLOT-LES-RIOZ	AERCE	rue du Mont	Voie et espaces verts envisagés en 2023. Possible en 2023	56 600 €	24/02/2022	25	0	0	0	10	0	10	45	3
A	7811	VAL-DE-GOUJENANS (LE)	AERCE	le long de la RD n°18 (2ème tranche)	Coordination avec dossier A7576 SRCEP. Travaux 2023	34 400 €		0	20	0	0	10	0	10	40	5
B	8031	CHAUMERCENNE	AERCE	route de pesmes, 2ème tranche	Travaux 2023, centre bourg	59 300 €		0	0	15	0	10	0	10	35	6
A	5989	MOIMAY	AERCE	rue du Calicot	Pas de coordination, périmètre MH, travaux possibles en 2023	39 500 €		0	0	15	0	10	0	10	35	6
						998 550 €										

# Appels à projets – Dossiers

- ✓ 42 opérations à programmer : **3 993 850€**
- ✓ 7 opérations, en accord avec les communes, peuvent supporter une programmation en 2023 : **998 550€**
- ✓ Soit 36 opérations à programmer : **3 126 700€**
- ✓ En fonction des critères de classement,  
Montant des travaux des **34 premières opérations : 2 980 700€**, pour les 2 955 000€ du DOB  
Montant des travaux des **2 dernières opérations : 146 900€**.

# Appels à projets – Dossiers

---

Dossiers 2023 à soumettre avant le 15/12/2022.  
Jury à programmer début janvier 2023.

# Maintenance Eclairage public

# La Maintenance de l'éclairage public

Le 7 décembre dernier, envoi d'un courrier à l'ensemble des communes concernées indiquant :

- le coût de la prestation globale (15€ / an / point lumineux, pour une souscription en 2021 ou début 2022)
- une durée d'engagement de 3 ans,
- les prestations assurées :
  - ✓ un diagnostic de l'installation
  - ✓ le géoréférencement des réseaux « sensibles »,
  - ✓ la maintenance préventive et curative (hors sinistres),
  - ✓ les réponses aux DT-DICT,
  - ✓ la mise à disposition, à terme, d'un logiciel (site internet) avec interface vers le SIED70,
  - ✓ Installation et dépose des illuminations temporaires de Noël (prestation sur devis).

Une réponse était demandée pour fin janvier 2022

# La Maintenance de l'éclairage public

Sur les 524 questionnaires envoyés :

225 questionnaires retournés (43% de retour)  
50 réponses positives. Environ 3 000 points lumineux

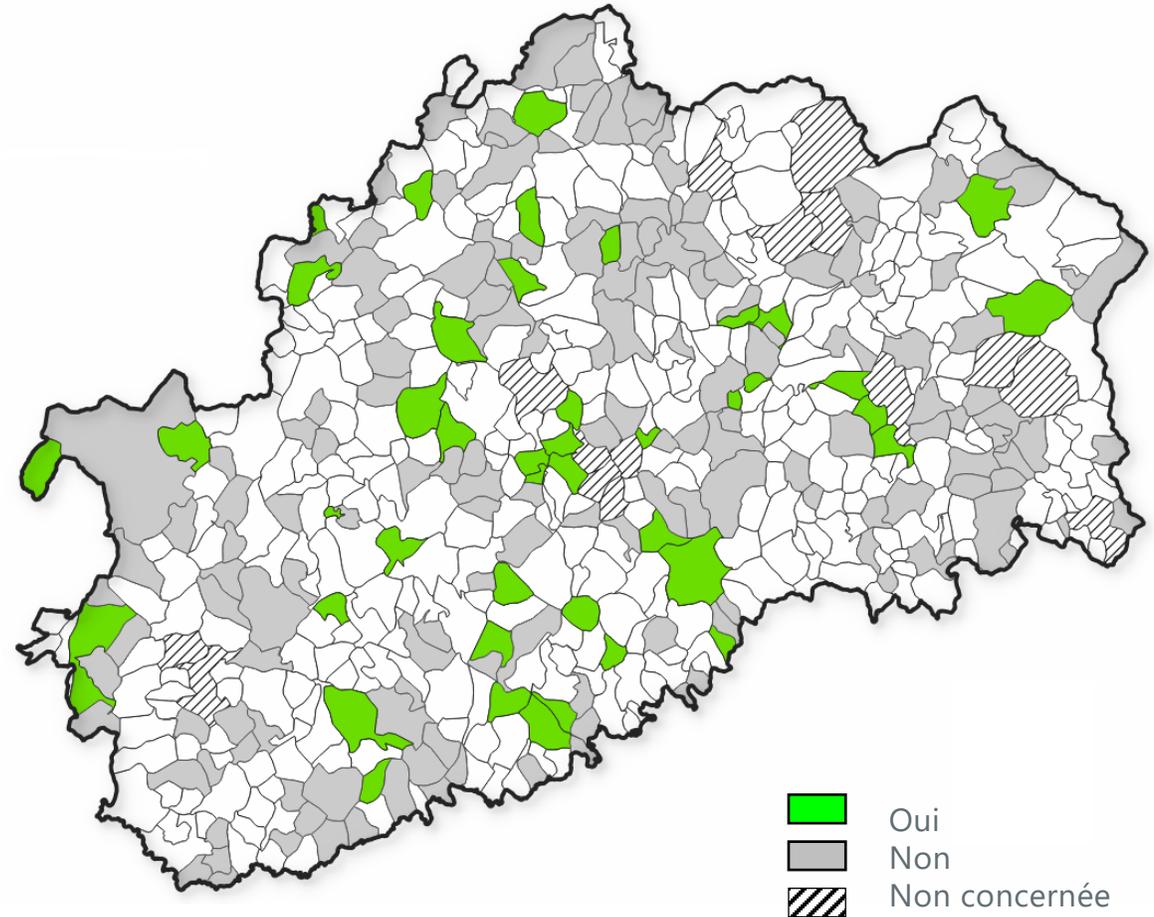
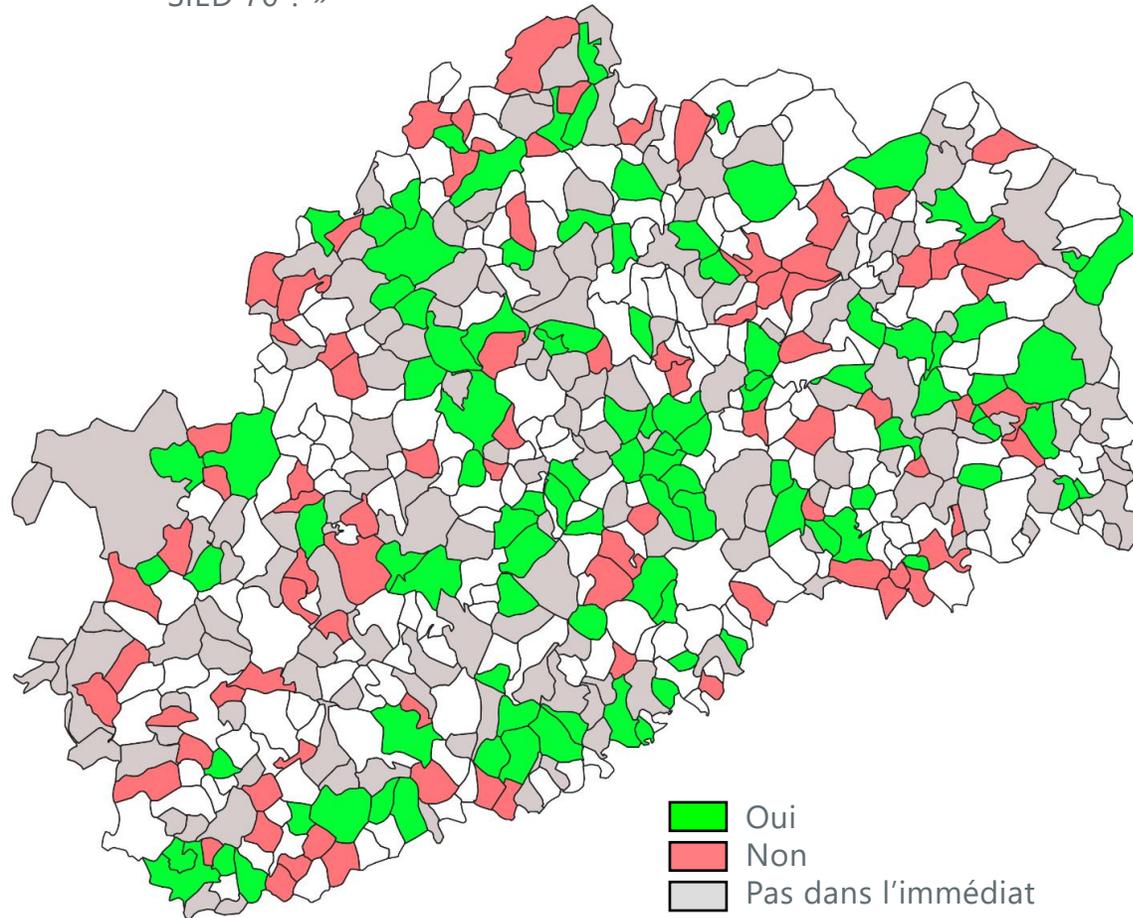
Lors du 1<sup>er</sup> envoi, en mai 2021 :

- ✓ Taux de retour était de 73%,
- ✓ 107 communes se déclaraient intéressées par un service de maintenance préventive,
- ✓ 147 communes se déclaraient intéressées par un service de maintenance corrective.

# La Maintenance de l'éclairage public

En mai 2021, à la question « Seriez vous intéressé pour un service de maintenance préventive assuré par le SIED 70 ? »

Bilan des réponses au 9 février 2022



# La Maintenance de l'éclairage public

Délibération et convention à transmettre aux communes intéressées, après validation par le bureau syndical du 30 mars, qui précisera notamment :

- ✓ La propriété des ouvrages : la commune reste propriétaire,
- ✓ La durée de la convention : 3 ans,
- ✓ Le domaine d'application (hors mobilier urbain, signalisation tricolore, installations sportives, ...),
- ✓ Les ouvrages concernés (points lumineux, supports, réseaux d'alimentation, coffrets de commande, ...),
- ✓ La définition d'un point lumineux = un luminaire, une source, un appareillage
- ✓ Que la prestation ne comprend pas les travaux d'investissement, à réaliser sous délégation de maîtrise d'ouvrage, ni la gestion des contrats de fournitures d'énergie (possibilité via le groupement de commandes)
- ✓ Les conditions de la mise à disposition de l'installation :
  - un diagnostic pour valider notamment le nombre de points lumineux,
  - un parc en état de fonctionnement,
  - la rédaction d'un PV de mise à disposition
- ✓ Que les illuminations festives pourront être traitées via une prestation spécifique,
- ✓ Les modalités de tarification (pro rata temporis lors de l'année d'adhésion, prise en compte de la quantité de points lumineux au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'émission du titre de recettes, ..),

# La Maintenance de l'éclairage public

Les principales prestations réalisées :

- ✓ La mise en place des étiquetages sur chacun des points lumineux,
- ✓ La fourniture à la commune d'un rapport annuel d'exploitation,
- ✓ Le suivi des données patrimoniales (SIG), et l'intégration des nouveaux ouvrages,
- ✓ Les modalités de gestion des dommages (sinistres, DT/DICT). La prise en compte des demandes de déplacement d'ouvrages,
- ✓ La gestion des accès aux ouvrages aux tiers, par la désignation d'un chargé d'exploitation,
- ✓ La mise en œuvre d'un portail web à moyen terme (communes, entreprises, SIED),
- ✓ Le suivi des consommations et l'optimisation des puissances souscrites, via un mandat d'accès aux données.

# La Maintenance de l'éclairage public

La maintenance préventive :

- ✓ 1 visite annuelle d'entretien et de contrôle des armoires de commande,
- ✓ 1 entretien de tous les supports et des luminaires sur la période d'engagement des 3 ans (nettoyage vasque, vérification électrique, contrôle des fixations, contrôle électrique des protections...). Vérification mécanique des mâts à envisager si nécessaire,
- ✓ 1 remplacement systématique des lampes à décharge (pas les leds) sur la période d'engagement des 3 ans. Planification par le syndicat, en fonction des éventuelles interventions curatives,
- ✓ Le paramétrage des horloges de pilotage (horaires allumage et extinction, coupure nocturnes)
- ✓ Des tournées de surveillance de fonctionnement des installations, à l'initiative du syndicat,

INTERVENTIONS PROGRAMMEES A L'INITIATIVE DU SYNDICAT ET/OU DE L'ENTREPRISE

# La Maintenance de l'éclairage public

La maintenance curative :

- ✓ L'entretien correctif, suite aux déclarations de pannes, comprend la recherche du défaut, le dépannage et un rapport d'intervention  
Possibilité de mise hors service si non réparable ou si présence d'un risque avéré
- ✓ L'entretien exceptionnel, lié à des événements non prévisibles (accidents, vandalisme, événements climatiques), comprend la mise en sécurité, l'évaluation des dégâts et un chiffrage de remise en état, réalisé après accord de la commune.

INTERVENTIONS REALISEES SUITE AUX DEMANDES DES COMMUNES

# La Maintenance de l'éclairage public

## Les délais d'intervention

Points lumineux isolés (de 1 à 3 points)	Rue ou quartier (à partir de 4 points consécutifs)	Interventions d'urgences
Rétablissement dans un délai de 15 jours	Rétablissement dans un délai de 4 jours	Intervention dans un délai de 4 heures

Interventions d'urgences : il s'agit des interventions de type « sécuritaire » ou autre sinistre suite à un accident, aléa climatique ou acte de vandalisme sur le réseau.

Les jours sont comptés calendaires sans distinction des jours fériés ou non travaillés, et courent à partir de la date et de l'heure figurant sur la demande d'intervention de la collectivité et jusqu'à la remise en état ou le constat d'impossibilité de réparer immédiatement.

# La Maintenance de l'éclairage public

Dimensionnement du service maintenance éclairage public :

- ✓ Recrutement d'un technicien en cours.  
Date limite des offres fixées au 18 mars.
- ✓ Mise en place d'un SIG, avec réponses aux DT-DICT,  
Solution en cours d'étude. Tarif annuel estimé à environ 2 500€ pour 3 000 points lumineux. Solution intéressante pour le lancement du service.
- ✓ Lancement des consultations des entreprises de travaux pour une attribution des marchés à l'été 2022. Marché dédié, maintenance ET rénovation (investissements). Lots géographiques, de taille réduite, en fonction des réponses des communes, pour permettre une réponse des artisans locaux. Prises de contact en cours.
- ✓ Fin 2022, lancement d'une consultation spécifique pour le géo-référencement des réseaux sensibles. Nécessité d'entreprises certifiées.

Maintien du planning de mise en place du service aux collectivités fixé au 3<sup>ème</sup> trimestre 2022,

# Questions diverses

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE



20 avenue des Rives du Lac  
70000 VAIVRE-ET-MONTOILLE



Tél : 03 84 77 00 00



E-mail : [contact@sied70.fr](mailto:contact@sied70.fr)  
Site internet : [sied70.fr](http://sied70.fr)